

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire

Herausgeber: [s.n.]

Band: 14 (2007)

Heft: 2

Autor: Humair, Cédric

Buchbesprechung: La Suisse de 1848 : Réalités et représentations [sous la dir. de Marie-Jeanne Heger-Etienvre]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

früh einsetzende Überlieferung bezeugt eine Disziplinierungspolitik, die Ausdruck der Emanzipation des Rats gegenüber dem herzoglichen Vogt (67) sowie einer «Verobrigkeitlichung» des Stadtreiments war. (105) 1303 ist das Viererkollegium der «magistri disciplinae» belegt, (94) von 1312 stammen die volkssprachlichen Statuten im Bürgerbuch der Stadt, die sich gegen Kleiderluxus und aufwendige Tauffeierlichkeiten wenden. Die von Hand abgeschrieben und mit dem Ratssiegel beglaubigten Kleiderordnungen des 16. und 17. Jahrhunderts präsentieren sich als Teil der öffentlich verlesenen und am Rathaus angeschlagenen Stadtkündigungen. Sie korrespondieren mit den «Bruchregistern», in denen die zuständigen städtischen Funktionäre für Ordnungswahrung und niedere Gerichtsbarkeit, die Wach- und Bruchherren («wakeherren up den straten», «brokeherren»), die Delinquenten, ihre Vergehen und ihre Strafen dokumentierten. Bezeichnenderweise wählte Herzog Georg Wilhelm gerade diesen Bereich des Stadtreiments für eine Machtprobe, als er am 29. Mai 1658 eine eigene, gedruckte Kleiderordnung an das Rathausornageln liess. Der Rat drohte ihm daraufhin mit dem Reichskammergericht und konnte, wie die Autorin nachweist, bis zur Ordnung von 1671 sein Recht behaupten. War das Reich in diesem Konfliktfall als Appellationsinstanz präsent, so kann die Verfasserin des Weiteren zeigen, wie die in den Reichsabschieden des langen 16. Jahrhunderts enthaltenen «Kleider- und Policey-Ordnungen» im Statutarrecht der Altstadt Hannover aufgegriffen wurden.

Die Untersuchung der ausgewählten Quellen führt ausserdem zu dem Ergebnis, dass die Kategorien, nach denen in den Kleiderordnungen der Frühen Neuzeit die städtische Gesellschaft nach Ständen unterschieden und Einzelelemente der Kleidung beschrieben wurden, an verschiedene Ehrkonzepte rückgebunden waren.

Diese bezogen sich auf die Ehrbarkeit der Frauen, die stärker und differenzierter als die Männer reglementiert wurden, oder, im Falle der privilegierten «städtischen Funktionsträger und Akademiker», (163) auf die Ehre der Stadt. So unterschied die Kleiderordnung von 1544 die «bosen motwilligen frechen wilden rocklosen lude» von den Honoratioren, die im Besitz eines Rocks waren. (149) Dieselbe, am Vorabend des Schmalkaldischen Kriegs erlassene Ordnung gestattete nur den Söldnern, «zerschneden kledern» (140, 166) zu tragen. Sowohl die Kleidung als auch die Stadtgesellschaft erfuhren im Verlauf des Untersuchungszeitraums eine fortschreitende Ausdifferenzierung. Dabei scheint die Aufspaltung nach Ständen vor allem die Spitze der sozialen Hierarchie betroffen zu haben, wo sich neue Gruppen beziehungsweise Steuerklassen etablieren konnten. Der Titel der *Ordnung in Kleidern, Verlöbnißen, Hochzeiten Kindtauffen und begräbnißen* von 1656 verweist nicht nur auf die Relevanz des Familienstands, sondern auch auf die Anlässe zur Zurschaustellung von Pracht und Aufwand, die das Stadtreiment zu kontrollieren suchte.

Anschauliche Tabellen zur ständischen Zuweisung von Kleidungselementen sowie ein mithilfe von Wörterbüchern der deutschen Sprache erstelltes Glossar von Stoff- und Pelzbezeichnungen ergänzen den Band.

Christoph Friedrich Weber (Münster)

**Marie-Jeanne Heger-Etienvre (Dir.)
La Suisse de 1848**

Réalités et représentations

Presses Universités de Strasbourg, Strasbourg 2005,
160 P., € 15,-

Résultat d'un colloque international organisé au Mans, en novembre 1998, cet ouvrage émane du *Groupe de recherche*

en études germaniques et interférences culturelles de l'Université du Maine (France). Quand bien même plusieurs contributeurs sont établis en Suisse, cette publication peut donc être considérée comme un regard extérieur porté sur l'histoire helvétique, une denrée rare vu le peu d'intérêt suscité par un petit pays trop souvent considéré sans importance et «sans histoire(s)» à l'étranger. La démarche est donc à saluer et à apprécier à sa juste valeur.

Cet ouvrage est également intéressant de par son approche pluridisciplinaire. Historiens, géographes et spécialistes de littérature y croisent des regards multiples en cherchant à confronter les faits historiques et leurs représentations. Dans une première partie, intitulée «Faits et attitudes», quatre auteurs s'attachent à décrire quelques facettes de la réalité historique de 1848: deux articles sont consacrés à la politique d'asile des deux Bâle, un à la question du plurilinguisme et un au parcours de Peter Kaiser, un révolutionnaire liechtensteinois établi en Suisse. Les deux parties suivantes, intitulées «Perspectives statistiques et politologiques» et «Dans le prisme de la littérature du XIXe siècle», analysent le regard porté sur la Suisse de 1848 par des personnages de l'époque. Ce sont tour à tour les représentations élaborées par Stefano Franscini, politicien et statisticien, Alexis de Tocqueville, historien et politicien français, Jeremias Gotthelf et Gottfried Keller, écrivains, qui sont présentées au lecteur. Quant à la dernière partie, intitulée «Questionnements actuels», elle s'intéresse aux regards portés sur 1848 par les écrivains Adolf Muschg et Thomas Hürlimann ainsi que les Suisses résidant au Canada.

Après avoir souligné les mérites de cette publication, force est d'en relever les limites. Contrairement à ce que pourrait laisser entendre le titre de l'ouvrage, le lecteur ne doit pas s'attendre à une

approche globale de la Suisse de 1848 et encore moins à une analyse historique de la naissance de l'Etat fédéral. Il faut tout d'abord regretter que plusieurs contributions ne soient que très marginalement centrées sur l'objet analysé, à savoir la Suisse de 1848 et ses représentations (Geiger, Casalis-Thurneysen, Paul, Meune). Il faut ensuite constater que le socle historique devant servir à une confrontation entre réalités et représentations est pour le moins problématique. La première partie de l'ouvrage, même si elle est complétée par une série d'informations factuelles disséminées dans d'autres contributions, ne permet pas au lecteur de saisir la Suisse de 1848 dans toute sa complexité. Les dimensions sociales et économiques du conflit sont notamment négligées, de même que certaines réalisations fondamentales de l'Etat fédéral.

Plus dérangeante encore est la tendance de cet ouvrage à perpétuer certains mythes de l'historiographie et de la culture politique helvétiques, qui imprègnent, aujourd'hui encore, l'image que l'on se fait de la Suisse à l'étranger. A commencer par une idéalisation de l'Etat fédéral et de l'esprit de 1848. Certes, la politique d'asile et la politique linguistique sont quelque peu démythifiées, mais il aurait fallu en faire autant pour ce fameux esprit de 1848, idéalisé dans ses dimensions progressiste, libérale et démocratique. Quid des manipulations électorales radicales visant, par un habile découpage des circonscriptions, à se procurer une surreprésentation aux Chambres fédérales ? Quid de la discrimination de la population juive helvétique, à laquelle la liberté d'établissement n'est pas accordée ? L'image de 1848 qui est véhiculée demeure donc trop lisse et insuffisamment critique. Cette impression est encore renforcée par les parties «représentations». Pourquoi ne pas avoir donné la parole aux vaincus du Sonderbund, en

intégrant la vision des intellectuels catholiques-conservateurs ?

Un autre mythe charrié par cette publication est celui du «Sonderfall Schweiz», notamment en matière de fédéralisme: «La Suisse est le seul pays d'Europe où les acquis du «printemps des peuples» ne sont pas balayés par le triomphe de la réaction; c'est aussi le seul à se doter d'un système fédéraliste au moment où ses voisins ne songent qu'au modèle de l'Etat unitaire.» (introduction, 7–8) Alors que la mise en place de l'Etat fédéral devrait être interprétée comme une avancée décisive vers un Etat national centralisé, s'inscrivant dans un trend généralisé en Europe, et précédant en cela l'Italie et l'Allemagne, c'est la dimension fédéraliste du nouveau système politique qui est mise en perspective. Certes, la constitution de 1848 conserve de nombreuses compétences aux cantons, mais la réalisation d'un espace économique helvétique, – unifications douanière et monétaire; décloisonnement du marché du travail grâce à la liberté d'établissement; impulsion donnée à la création d'un réseau ferroviaire par la législation fédérale – constitue une avancée centralisatrice qui équivaut, pour le moins, à la combinaison du «marché commun» et de la «monnaie unique», si l'on se réfère à l'intégration européenne.

Sur le plan méthodologique, enfin, le lecteur s'étonnera de constater quelques anomalies formelles: article sans références paginées (Piveteau), citations non référencées ou non marquées dans le texte. (73, 74, 77) Il restera surtout sur sa faim quant à la promesse d'une confrontation entre réalités et représentations. De ce point de vue, les articles de la première partie «réalités» ne recourent que très partiellement les problématiques abordées dans les trois parties «représentations». Au sein même des différentes contributions, cette confrontation n'est que rarement concluante. Il faut toutefois relever

une exception de taille qui, à elle seule, suffit à recommander la lecture de cet ouvrage. Maîtrisant à merveille les deux niveaux de la réalité historique et de sa représentation, Marc Vuilleumier remet en question un autre mythe historiographique helvétique, celui de berceau de la démocratie. En partant de l'analyse que Tocqueville fait de la Suisse, en janvier 1848, l'historien genevois met en perspective les limites démocratiques des formes républicaines de gouvernement helvétiques au 19e siècle, et notamment le respect très partiel de la séparation des pouvoirs. Une réalité que la création de l'Etat fédéral ne parviendra que très progressivement à atténuer.

Cédric Humair (Lausanne/Courtelary)

Christof Dejung
Aktivdienst und
Geschlechterordnung
Eine Kultur- und Alltagsgeschichte
des Militärdienstes in der Schweiz
1939–1945

Chronos, Zürich 2006, 446 S., Fr. 68.–

«Robespierriestes, anti-robspierriestes, nous vous crions grâce: par pitié, dites-nous, simplement, quel fut Robespierre», flehte Marc Bloch seine Berufskollegen in der 1941 verfassten *Apologie der Geschichtswissenschaft* an. Ähnliches mag man sich für die «Aktivdienstzeit» in der Schweiz wünschen, dem Ereignis, das zum Gründungsmythos der modernen Eidgenossenschaft avancierte und spätestens seit den 1980er-Jahren ein Schauplatz ideologisch und emotional aufgeladener Konflikte um die Definition der «schweizerischen Identität» geworden ist. Der Versuch zu einer konsequenten Historisierung, wie sie Bloch für die französische Revolution vorschwebte, unternimmt Christof Dejung in seiner Dissertation zu der All-